

AVEC L'ASSURANCE VOYAGE MGEN

partez en voyage,
pas à l'aventure !

Fracture du tibia en Suisse

Hospitalisation de 7 jours

19 000 €*



Crise d'appendicite aux États-Unis

Hospitalisation de 2 jours

de **29 000 €**
à **50 000 €***



Neuropaludisme au Costa Rica

Hospitalisation de 3 semaines

51 000 €*



* Montants constatés par notre équipe médicale.

En partenariat avec  IMA
ASSURANCES
l'assurance voyage MGEN vous
simplifie le voyage, tous les voyages
sur mgenvoyage.fr

Connectez-vous sur mgenvoyage.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15.

Inter Mutuelles Assurances (IMA Assurances), société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481 511 632. Tokio Marine Kiln Insurance Limited (succursale en France) - Entreprise régie par le Code des assurances 6-8 Boulevard Haussmann, F-75009 Paris [Cedex 09], B 382 096 071 RCS Paris, TVA FR 37 382 096 071 Tokio Marine Kiln Insurance Limited (UK), Société anonyme de droit britannique, siège établi au 20 Fenchurch Street, London EC3M 3BY, Registered in England & Wales 989421 - Capital Social : £35,000,000 Entreprise agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA), contrôlée par celle-ci ainsi que par l'Autorité de conduite financière du Royaume-Uni (Financial Conduct Authority - FCA), et agissant en conformité avec les règles françaises du Code des assurances.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent dans la Notice d'information.

mgen 

GRUPE **vyv**

ASSURANCE
VOYAGE
MGEN

À l'étranger
un souci de santé
peut vous coûter
cher, très cher...

À partir de
21 €*

Des
avantages
exclusifs



MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

* Sur la base d'un voyage d'une semaine en Europe pour une personne et d'un montant de 429 €.

www.antigel.agency - 01598 - Janvier 2019 - © David Lewron, Shutterstock - Réf.: DEP3VASSUVOYAGE_0119

COÛTS DE SANTÉ À L'ÉTRANGER le saviez-vous ?

Les voyages font rêver... Le coût des soins médicaux de certaines destinations beaucoup moins ! C'est pourquoi il est recommandé de souscrire une assurance voyage : les cartes bancaires et les assurances habitation ne couvrent pas l'ensemble des risques liés à votre séjour, mieux vaut le savoir avant de partir...

Votre complémentaire santé en France ne vous couvre pas, ou pratiquement pas, à l'étranger y compris en Europe.

Les assurances incluses dans les cartes bancaires ne couvrent pas tout.

Les assurances habitation ou auto ne sont pas toujours suffisantes pour vous couvrir à l'étranger.

Un réseau de 9400 hôpitaux et cliniques à travers le monde, sélectionnés pour la qualité des soins.

En savoir plus ?
Retrouvez un tableau comparatif sur mgenvoyage.fr

05 49 76 97 97

Service gratuit + prix appel local

DES AVANTAGES sans équivalent

Frais médicaux remboursés

à hauteur de **150 000 €** par personne assurée*.

Frais de recherche pris en charge

à hauteur de **15 000 €** par personne assurée.

Assistance rapatriement

du malade ou du blessé, et de ses accompagnants.

Assurance annulation active

même en cas de refus de visa par les autorités du pays visité.

*Avec une limite de 30 000 € pour les maladies nerveuses, mentales, psychiques et psychologiques.

HORIZON & ZENITH Tableaux des garanties

	HORIZON	ZENITH
Rapatriement sanitaire	✓	✓
Avance et prise en charge des frais médicaux	✓	✓
Prolongation de séjour pour raison médicale	✓	✓
Assistance en cas de décès	✓	✓
Frais de justice et caution à l'étranger	✓	✓
Assurance annulation		✓
Retard avion		✓
Assurance bagage		✓
Individuelle accident		✓
Responsabilité civile à l'étranger		✓

Retrouvez le détail des garanties sur mgenvoyage.fr